

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18361 - 71ÈME ANNÉE

Une question capitale pour l'avenir de La Réunion pas abordée lors du Conseil des ministres

L'Accord de partenariat économique pas dans les discussions à la COI



Mohamed Abdoukarim, ministre des Affaires étrangères des Comores, Béatrice Attalah, ministre des Affaires étrangères de Madagascar, Alain Vallini, secrétaire d'État français au Développement, Jean-Claude de l'Estrac, secrétaire général de la COI, Etienne Sinatambou, ministre des Affaires étrangères de Maurice, et Joël Morgan, ministre des Affaires étrangères des Seychelles saluent l'adoption du relevé de conclusions du Conseil des ministres de la COI.

Pas de discussion sur l'APE lors du premier Conseil des ministres de la Commission de l'océan Indien présidé par la France. Cette absence préjudiciable confirme toutes les craintes du PCR sur la capacité à faire entendre la voix de La Réunion au sein de cette institution. Les priorités de la présidence française sont différentes, et elles n'ont donné lieu à aucune information, aucun débat ni consultation à La Réunion.

En août 2014, le Sommet des chefs d'État de la Commission de l'océan Indien donnait une feuille de route à l'organisation. La déclaration finale adoptée à Moroni disait ceci :

« Le Sommet salue le rôle joué par la COI dans la conclusion des négociations de l'Accord de Partenariat Economique (APE) intérimaire avec l'Union européenne. Il demande une mise en œuvre efficace de cet accord avec le soutien de la COI et de ses partenaires. Les chefs d'Etat et de gouvernement souhaitent une conclusion rapide d'un APE complet dans lequel le groupe Comores – Madagascar – Maurice – Seychelles (CMMS) pourrait jouer un rôle significatif. Ils souhaitent également que la COI participe activement à sa mise en œuvre. La France y participera en qualité d'observateur. »

L'Accord de partenariat économique est un document qui fixe les règles des échanges de biens et de services entre l'Union européenne et des regroupements régionaux d'États. Les Comores, Madagascar, Maurice et les Seychelles sont dans le groupe Afrique orientale. C'est un ensemble de plus de 600 millions d'habitants. L'objectif de l'Accord de partenariat économique est d'abattre les frontières. Les 28 États de l'Union européenne ne sont pas en contact direct avec les signataires de l'APE. Mais en tant que région de l'Union européenne, La Réunion n'a pour voisins immédiats que des États parties dans l'APE. Autrement dit, une fois l'accord signé, La Réunion sera traitée comme n'importe quelle autre région de l'Union européenne. Son marché devra être totalement ouvert aux marchandises venant de ce bloc de plus de 600 millions d'habitants qui est son environnement géographique.

L'APE grave menace pour l'emploi

Le problème est que ce qui est produit dans les pays de notre région entre directement en concurrence avec ce qui est fait à La Réunion, en particulier dans l'agriculture. La proximité géographique rend égale-

ment possible la délocalisation dans un pays voisin d'une industrie réunionnaise, car la production de l'usine délocalisée pourra entrer à La Réunion sans taxe ni quota, tout en ayant été fabriquée à un coût bien moindre. C'est en particulier la conséquence de normes sociales différentes.

La mise en œuvre de l'Accord de partenariat économique fait donc peser une lourde menace sur les dernières productions de La Réunion, si notre île ne bénéficie pas d'un traitement différencié. Elle ne pourra alors que déboucher sur des licenciements massifs, une forte augmentation du chômage et la fin de toute possibilité de développement.

Test pour la présidence française

C'est pourquoi la question de l'APE est capitale pour La Réunion. Les États de la COI sont impliqués dans les négociations avec l'Union européenne. Ils peuvent faire entendre leur voix afin d'obtenir que des secteurs qu'ils jugent stratégiques puissent rester protégés. Ce n'est pas le cas de La Réunion, intégrée à la France. Aussi, le premier Conseil des ministres de la présidence française de la Commission de l'océan Indien était donc attendu sur ce point.

Mais hier après-midi à l'heure de la conclusion, force est de constater que la question de l'Accord de partenariat économique n'a pas été abordée. L'APE n'était pas dans les discussions, a déclaré Alain Vallini, membre du gouvernement et président de la COI.

Rappelons que mercredi en conférence de presse, le Parti communiste réunionnais avait alerté sur la manière dont La Réunion est traitée dans ce conseil des ministres. Alors que la France est devenue membre de la Commission de l'océan Indien au titre de La Réunion, elle a tenu à prendre la présidence de la COI, et donc de la refuser à La Réunion.

Et La Réunion ?

Le Conseil des ministres d'hier était donc un test sur la capacité de la

France de faire entendre les intérêts de La Réunion dans la discussion. Force est de constater que c'est un échec sur ce plan, confirmant les craintes du PCR. Les priorités fixées par la présidence française sont les suivantes : sécurité maritime, application des orientations de la COP21, croissance économique en s'appuyant sur la connectivité entre les îles. Elles sont le résultat de discussions avec les États membres de la COI, et prennent également en compte les intérêts de la France dans la région. Mais le choix de ces trois priorités n'a donné lieu à aucun débat à La Réunion, la population n'est pas informée et encore moins consultée. La négociation de l'APE ne figure pas dans les priorités de la présidence française alors qu'elle est inéluctable, et inscrite noir sur blanc dans la Déclaration de Moroni signée par les chefs d'État en août 2014. Elle menace la survie de la production de biens et de services à La Réunion, mais ce n'est pas discuté lors du premier Conseil des ministres de la COI présidé par la France.

Cet échec sur un point aussi important amène à se demander si les intérêts de La Réunion seront pris en compte lors de la présidence française de la COI. Il est urgent de corriger cela qu'il ne soit trop tard.

M.M.

Édito

COI : régression des élus réunionnais et recul de la solidarité avec La Réunion

La Réunion accueillait hier le 31e Conseil des ministres de la Commission de l'océan Indien. Son déroulé a été tout un symbole de la régression des élus réunionnais et du recul de la solidarité des peuples frères avec La Réunion. Une manifestation de cette importance internationale commence par une cérémonie d'ouverture. Le secrétaire général de l'organisation et les chefs de délégation sont invités à prendre la parole. Lors de cette séquence publique, aucun Réunionnais n'a été autorisé à prendre la parole. Tour à tour se sont succédé les ministres de l'Union des Comores, des Seychelles, de Maurice et de Madagascar. Puis un secrétaire d'État qui est intervenu au nom de la France. La Réunion a donc été rayé de la carte. Pourtant, notre île partage avec les autres pays de la COI une histoire et une culture commune. Le secrétaire général de la COI a rappelé cette communauté de valeur. Mais si aux dernières nouvelles, Paris ne se situe pas au bord de l'océan Indien, cela n'empêche pas un représentant du gouvernement français de parler alors que les Réunionnais qui accueillent le Conseil des ministres ne s'expriment pas.

Pourtant, des élus réunionnais étaient présents. Ils étaient assis au premier rang dans la salle : les députés Huguette Bello, Monique Orphé et Jean-Jacques Vlody ainsi que les présidents des deux collectivités : Nassimah Dindar et Didier Robert. Les Réunionnais voient souvent à la télévision les indignations de Huguette Bello lors de la séance des questions des députés au gouvernement ou pendant d'autres opérations médiatiques. Mais la députée est restée sagement assise et n'a dit mot, imitée par ses collègues.

Après la pause-café, la séance de travail du Conseil des ministres sous présidence française a

commencé. Contrairement aux usages, elle ne s'est pas déroulée intégralement à huis-clos. Didier Robert et Nassimah Dindar ont été invité à parler à ce moment-là. Mais à la différence des ministres et du secrétaire d'État, ils n'étaient pas debout derrière un pupitre, mais assis sur une chaise à la table de la délégation française. La Réunion n'était donc pas sur un pied d'égalité. Son infériorité était clairement affichée. De la tribune, sa représentation est réduite à un strapontin.

C'est une humiliation dans laquelle les élus de La Réunion portent une responsabilité. En d'autres temps, la Région Réunion n'aurait jamais accepté d'être traitée de la sorte. Personne n'ose imaginer que Paul Vergès aurait pu cautionner de pareils procédés. Mais les élus réunionnais présents hier ont accepté ce traitement. Ils sont venus et ont joué la partition qui leur était proposée. La conséquence, c'est la régression des élus réunionnais.

Mais il faut également noter qu'à une autre époque, les autres délégations se seraient élevées contre le traitement subi par La Réunion, au nom de la solidarité entre les peuples frères. La Commission de l'océan Indien est en effet le résultat des luttes solidaires menées par les peuples de notre région au sein de la Conférence des partis progressistes de l'océan Indien. Il s'agissait alors de combattre notamment le régime d'apartheid en Afrique du Sud qui était alors soutenu par la France et les autres grandes puissances occidentales. L'objectif était « Océan zone de paix », pour contrer la militarisation de notre région par les États-Unis avec leur base de Diego-Garcia. La solidarité avec La Réunion a donc reculé. Comment l'expliquer ?

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès
71e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergès ; 1957 - 1964 : Paul Vergès ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

31e Conseil des ministres de la Commission de l'océan Indien

Madagascar transmet la présidence à la France

La cérémonie d'ouverture du Conseil des ministres de la COI a vu l'intervention des chefs de la diplomatie des Comores, de Maurice, des Seychelles et de Madagascar, du secrétaire général de la COI et du secrétaire d'État représentant le chef de la diplomatie française. Elle s'est conclue par la transmission de la présidence du Conseil des ministres à la France.

Le 31e Conseil des ministres de la Commission de l'océan Indien s'est tenu hier à l'hôtel Créolia à Saint-Denis. Luc Hallade, ambassadeur délégué à la coopération régionale dans la zone de l'océan Indien animait la cérémonie d'ouverture.

À la tribune se trouvaient Jean-Claude de l'Estrac, secrétaire général de la COI, et les chefs de délégation. Il s'agissait des ministres des Affaires étrangères des pays de notre région : Mohamed Abdoulkarim (Union des Comores), Joël Morgan (Seychelles), Etienne Sinatambou (Maurice), Béatrice Atalah (Madagascar), présidente sortante du Conseil des ministres de la COI ainsi qu'Alain Vallini, secrétaire d'État représentant le ministre français des Affaires étrangères, Jean-Marc Ayrault.

La cérémonie a commencé par l'hymne de la COI, Ensemble. Elle s'est poursuivie par la projection d'un film sur l'histoire de la COI et ses missions. Est ensuite venu le moment des discours officiels.

Place significative de l'Union européenne

Jean-Claude de l'Estrac a d'abord pris la parole. « Les Réunionnais avertis sont attachés à la COI », a-t-il dit, car ils y voient un outil pour construire leur avenir, a-t-il précisé en substance.

Le secrétaire général de la COI a énuméré les avancées depuis le précédent Conseil des ministres qui s'était tenu en mai dernier à Madagascar. Il a cité la relance de l'association des parlementaires de la COI, l'appréciation positive des élections aux Seychelles et aux Comores, la sécurité maritime, le lancement d'un programme de sécurité alimentaire régionale co-produit par

la FAO tout en soulignant que « beaucoup reste à faire pour retenir de Madagascar le grenier de l'océan Indien ».

Jean-Claude de l'Estrac a rappelé que la COI avait été très active lors de la COP 21

Il est revenu sur la signature d'une déclaration commune avec l'Union européenne reconnaissant le droit à un traitement spécifique et différencié qui facilitera l'accès à des fonds pour financer l'adaptation au changement climatique.

Il indique qu'au travers de l'Alliance Vanille, le projet d'une compagnie aérienne régionale s'est imposé.

L'Union européenne a désormais une place significative. La COI bénéficie d'une enveloppe spécifique de 50 millions d'euros sur la période 2015-2020. 71 millions d'euros du Fonds européen de développement (FED) sont également mobilisés.

Jean-Claude de l'Estrac note que l'adoption définitive du statut d'observateur de la Chine préfigure un élargissement des partenariats.

La COI, c'est la solidarité et l'harmonie « nées d'un même socle historique et culturel. Nous ne sommes pas ensemble que par la géographie ».

Sens des responsabilités et de la famille

Mohamed Abdoulkarim, ministre des Relations extérieures de l'Union des Comores, a souligné le travail encourageant mené depuis trois décennies par la COI, œuvre d'hommes et de femmes convaincus, engagés et disponibles.

« Notre espace régional est viable », dit-il. Mais « l'océan est devenu un territoire de convoitise. Notre fragilité ne doit pas être utilisée pour neutraliser notre volonté de prospérité. Le ministre comorien a appelé

à renforcer la COI, « organisation d'avenir ». Il a constaté que l'implication de la COI dans les crises de Madagascar et aux Comores a été saluée. Cela a montré le « sens des responsabilités et de la famille ».

Rendant hommage au travail accompli par Jean-Claude de l'Estrac au secrétariat général, Mohamed Abdoulkarim a indiqué que le flambeau reviendra à un ressortissant comorien. Il conclut son discours en indiquant que la présidence française peut compter sur le soutien de l'Union des Comores.

Désenclavement et tourisme

Etienne Sinatambou, ministre des Affaires étrangères de Maurice, a commencé son discours en adressant ses sincères remerciements « aux autorités françaises et au peuple réunionnais » pour la qualité de leur accueil.

Il a plaidé pour saisir les opportunités, avec le tourisme qui est « appelé à continuer sur sa belle lancée ». Les connexions Maurice-Chine y sont pour beaucoup, a-t-il précisé.

Les opérateurs économiques et les peuples de la COI pourront bénéficier du corridor aérien entre Maurice et Singapour, ainsi que des connexions vers l'Australie et l'Afrique.

La vulnérabilité et la petite taille des pays de la COI sont à l'origine d'une instabilité alimentaire. C'est pourquoi le ministre mauricien salue l'initiative de faire de Madagascar le grenier de l'océan Indien.

La sécurité maritime est un volet important, a-t-il dit, rappelant le lancement à Maurice d'une plate-forme régionale pour combattre le terrorisme.

Le changement climatique le plus grand défi

Joël Morgan, ministre des Affaires étrangères des Seychelles, a tout d'abord rappelé que « la qualité de notre avenir commun dépendra de notre capacité à relever ensemble les défis ».

« Le changement climatique est le plus grand défi », a souligné le chef de la diplomatie seychelloise qui a salué l'Accord de Paris, « texte solide, ambitieux et équilibré ».

Il a également montré le poids de l'économie bleue. Le 2e sommet international sur l'Economie bleue est le second événement d'importance après la COP21, dit-il en substance. L'exemple des Seychelles dans la lutte contre le changement climatique et dans l'économie bleue pourrait être source d'inspiration.

Sur la sécurité maritime, les Seychelles ont demandé à ne ménager aucun effort contre la piraterie. Elles accueilleront d'ailleurs le centre régional opérationnel de sécurité maritime. « Le président James Michel a lancé un appel à la création d'une structure régionale pour lutter contre le trafic de drogues », a-t-il conclu.

Notre esprit de solidarité et de fraternité

Béatrice Attalah, ministre des Affaires étrangères de Madagascar et présidente sortante du Conseil des ministres de la COI, a déclaré que l'organisation demeure un géant dans la région, mais qui reste fragile. Sous sa présidence, la visibilité de la COI s'est améliorée au cours des différents sommets internationaux.

Béatrice Attalah a salué le retour du sommet de la Francophonie dans l'océan Indien, 23 ans après sa dernière session dans notre région. Il se tiendra en novembre à Madagascar. La ministre a annoncé l'ouverture prochaine à Madagascar d'un bureau de l'Organisation internationale de la Francophonie rayonnant sur l'océan Indien.

La ministre malgache a également annoncé une prochaine réunion du COMESA dans la Grande Île.

Elle a appelé à faire avancer le processus d'intégration régionale. La concrétisation du projet de sécurité alimentaire sera à réaliser au cours de la présidence qui commence.

Soulignant que « nous avons un devoir de redevabilité sociale », la mi-



Béatrice Attalah remet le drapeau de la COI à Alain Vallini.

nistre a salué des actions de la COI plus proches de la population.

La présidence malgache a été un événement qui a marqué le retour de Madagascar sur le devant de la scène internationale : « Madagascar retrouve chaque jour la confiance de nos partenaires »

Béatrice Attalah a appelé les États membres pour consolider davantage « notre esprit de solidarité et de fraternité ».

« Au moment où la France va prendre la présidence de notre organisation, Madagascar est fière d'avoir occupé cette tâche. Madagascar est plus forte, et d'un pas décidé nous marchons vers l'avenir.

« Le français en partage »

Alain Vallini, secrétaire d'État français au Développement et nouveau président du Conseil des ministres de la COI, a rappelé que « nous avons le français et des valeurs en partage ». Il a aussi déclaré que cette année marque le « 30e anniversaire de l'adhésion de la France et de l'Union des Comores à la COI ».

La France est fière de sa contribution à la COI, notamment par le biais de l'Agence française de développement (AFD).

Il a ensuite cité les trois grandes orientations de la présidence française : sécurité, climat, connectivité et croissance économique. Le représentant du gouvernement français souhaite que la COI devienne un espace global de séjour et dit que son pays est « toujours heureux et fier de participer aux travaux de la COI ».

Il a décrit une France infatigable défenseur des intérêts de la COI auprès de l'Union européenne.

Après les discours, la cérémonie s'est conclue par la transmission du drapeau de la COI de Madagascar à la France. Aucun Réunionnais n'a pris la parole.

M.M.

Qui est le nouveau secrétaire général de la COI ?

Le Conseil des ministres de la Commission de l'océan Indien était marqué par la fin du mandat de Jean-Claude de l'Estrac, secrétaire général de l'organisation. Cette instance devait donc désigner son successeur. Hamada Madi Bolero est pressenti pour devenir le 8e secrétaire général de la Commission de l'océan Indien. Mais à l'heure de la conclusion du sommet, le nouveau secrétaire général n'a pas été présenté à la presse, et son nom n'a pas été cité.

De la France/Réunion à la France : les Réunionnais de la tribune au strapontin

COI : comment des Réunionnais ont-ils pu accepter une telle régression ?

Quand Paul Vergès présidait la Région Réunion, il était également le chef de la délégation qui représentait La Réunion au nom de la France à la Commission de l'océan Indien. Ce temps est bien révolu, comme l'a rappelé le déroulement du 31^e Conseil des ministres de la COI. Les élus réunionnais n'ont pas eu droit à la parole lors de la cérémonie d'ouverture publique. Il leur a été concédé le droit de s'exprimer au début de la séance de travail. Comment des Réunionnais ont-ils pu accepter d'être traités de la sorte ? Qu'est devenue la solidarité entre peuples frères qui était le fondement de la Conférence des Partis progressistes de l'océan Indien, devenue Commission de l'océan Indien ?

Comme tout Conseil des ministres d'organisation internationale, celui de la Commission de l'océan Indien se déroule selon un scénario en trois temps. Tout d'abord une cérémonie d'ouverture publique au cours de laquelle les chefs de délégation peuvent prendre la parole. Ensuite une séance de travail à huis clos. Puis une cérémonie de clôture publique avec la signature du relevé des conclusions et une conférence de presse.

Depuis le début du mois, Témoignages repose le problème de la représentation de La Réunion dans cette organisation qu'elle a contribué à créer au travers de la participation du PCR dans la Conférence des Partis progressistes du Sud-Ouest de l'océan Indien. En effet, lors de la cérémonie du jour de l'an lunaire sous l'égide du Consulat général de Chine, le préfet de La Réunion avait annoncé que le prochain Conseil des ministres de la COI allait acter le début de la présidence française de l'organisation.

tion qui représentait la France/Réunion à la COI. Ce n'était que justice car si la France est membre de la COI, elle le doit à La Réunion. La Commission de l'océan Indien est l'évolution institutionnelle d'une structure politique créée dans les années 1970, la Conférence des Partis progressistes de l'océan Indien. C'est cette conférence qui a jeté les bases de l'organisation actuelle, en fixant déjà une stratégie de développement. Le PCR représentait La Réunion dans cette organisation. Aucun parti français n'y siégeait.

Quand la Conférence a évolué du niveau des partis à celui des États, la présence de La Réunion a pu être réglée par la création d'une délégation France/Réunion. Cela montrait bien que si la France était un État membre de la COI, La Réunion était également partie prenante car Paris ne se situe pas dans l'océan Indien.

de travail a commencé en présence des journalistes. C'est en effet à ce moment que Didier Robert et Nassimah Dindar ont été autorisés à s'exprimer non pas à une tribune, mais depuis leur chaise de membre de la délégation française. Puis les journalistes ont été priés de quitter la salle. Comment des Réunionnais ont-ils pu accepter d'être traité de cette façon ? Qu'est devenue la solidarité entre peuples frères qui était le fondement de la Conférence des Partis progressistes de l'océan Indien ?

Cette régression est dans le prolongement du Sommet des chefs d'État de Moroni. Le nom de La Réunion n'y figurait même pas dans la déclaration finale. En mai dernier à Madagascar, c'est une fonctionnaire française qui conduisait la délégation lors du Conseil des ministres de la COI.

M.M.

La fin de France/Réunion

Ce que la France doit à La Réunion

Rappelons que quand Paul Vergès était président de la Région Réunion, il était le chef de la délégation

Hier, lors de la cérémonie d'ouverture, la France/Réunion avait disparu et il ne restait que la France. C'est un secrétaire d'État, représentant du ministre des Affaires étrangères de la France qui a pris la parole. Puis après la pause café, la séance



Le secrétaire d'État représentant le gouvernement français s'exprime à la tribune.



Les Réunionnais, ici Didier Robert, n'ont pu prendre la parole que pendant la séance de travail après la pause-café depuis leur chaise de membre de la délégation française.

Otè

La gouyav de franss lé vèr !

Mwin lé fatigué antann di konm sa “La Rényon, domoun i vé pa travay”, “Isi nou na bo rodé ni trouv pa sak nou na bozwin”, “isi na pwin moun néna diplom”, ousinonsa “dan lo dominn ni vé, ni rod ni trouv pa”, ousinonsa ankor “dan la éspésyalité na pwin”. Sanm pou mwin sak i di sa i mank a nou respé pou vréman. Donkalor nou lé ziss bon pou ramas réstan ? Mwin lé sir néna i sar di Justin i inm pa domoun déor, Justin lé égzénofob, li inm zis son moun a li tousala. Koué ou vé ?

Mi lir zournal, mi akout radio, mi argard télé, Kosa mi apran lèr la ? Lo mèr la posésyon, la éspésyaliss gouyav de franss la parti rod in dirèktèr la kominikasyon la ba déor, dan lo nor i di. Mi di lo mèr sé in éspésyalis gouyav de franss vik sé pa promié fwa li sar rod déor. Alorss, mi poz in késtyon, èské avan alé rod déor, la argandé si néna isi ? Di pa mwin lavé pwin, vik lo bononm la gingn la plass mi koné a li byin minm, vik nou la travay ansanm mandoné.

Alorss shant pa mwin midi katorzèr. Ogard ousa nou lé randi mézami ? Mi pé témwanié zordi, konm sa nou néna isi, nou néna an poundiak minm. Bak plis5, plis6, plis 7, mi koné minm néna plis 10. Sanm pou mwin ni pé trouv mié isi pou pa pli shèr. Mwin na in dalon li osi li na in pé la bèk, si ou vé la lang lé in pé délié, li koné osi lo boug, li di a mwin konm sa “Si ankor li té nésésèr o bon fonksyonman nout péi” I di lo mèr la shwazi a li parské li lé vèr !

Justin

« Bourik i manz pagote » - In kozman po la rout

Sé pa si zot i koné pagot, sa in plant i kour atèr, na pti flèr jone é zépine parl pi ! Si ou la marsh pyé tou-ni la-dsi nana pou gouté. I paré gouvèrnèr Fleurimond la fé vnir sa Bourbon pou obliz bann kolon, olèrk marsh pyé ni, ashète bann godass avèk la konpagni dé z'ind pou protèj z'ot pyé- !! Mé i paré sé in lézann é pa in vérité. Fleurimond té pa in bonbon koko, li té vyolan é tout mé li noré pa fé sa... Bon pou sa mèm épi si ni arvien dsi nout kozman sé pou dir napoin bonpé la nouritir dann zèrb-la é poitan bourik téi manj sa, si li l'avé poin otshoz. La moral sé k'i fo kontant aou avèk sak ou nana é alé pa rod midi a katorzèr. Sa sé in bon moral, mé sanm pou moin sé in prédikasyon pou la rézignasyon é sa la pa révolisyonèr... Zot i pans pa ?